



Asmae - Association Sœur Emmanuelle
Lettre d'information bimestrielle n°4 - Novembre 2009

PHILIPPINES : Combattre la maltraitance des enfants

Aux Philippines, 43,3% de la population a moins de 18 ans. Comme dans beaucoup de pays, l'inceste est la forme la plus répandue d'abus sexuels sur les enfants : 43% des enfants abusés le sont par un membre de leur famille, 33% par quelqu'un de leur entourage et 24% des enfants sont abusés par des étrangers.* Avec le départ de nombreuses mères de famille pour travailler à l'étranger, les enfants sont plus vulnérables aux abus mais ces derniers sont rarement dénoncés. Depuis 2004, la loi contre la violence à l'encontre des femmes et de leurs enfants rend passible d'une peine d'emprisonnement les hommes reconnus coupables d'actes de violence. L'article 8 de la loi prévoit aussi le prononcé d'ordonnances de protection pour les victimes. Mais beaucoup d'enfants victimes d'abus s'enferment dans le silence par peur de n'être pas cru et parce que dénoncer un membre de sa famille qui aurait commis un abus sous-entend la déstructuration de sa cellule familiale, son repère essentiel.

Les associations philippines partenaires d'Asmae proposent donc un suivi psychologique aux enfants victimes d'abus pour leur permettre de surmonter leur souffrance et travaillent à la prévention de la maltraitance au sein des familles.

Aider les enfants victimes de maltraitance

Le soutien psychologique aux enfants victimes de maltraitance est primordial mais il y a malheureusement peu de psychologues formés à ce type de public. Aux Philippines, le nombre de psychologues est faible et les rares diplômés préfèrent souvent l'étranger ou le domaine privé qui offrent des rémunérations plus attractives.

Asmae est partenaire de l'association Hope Worldwide depuis 2002. Elle soutient aujourd'hui leur programme de prise en charge des enfants victimes d'abus sexuels dans deux centres communautaires. Un psychologue a été envoyé en mission professionnelle pour appuyer l'équipe locale dans le suivi thérapeutique des enfants et renforcer leurs connaissances de la psychologie de l'enfant. L'objectif était d'apporter à l'équipe les compétences et les connaissances pour améliorer leur programme de prise en charge thérapeutique de l'enfant en souffrance.

La particularité de l'approche tient à l'implication des parents dans l'accompagnement. La prise en charge de l'enfant, dans le respect de son environnement familial et communautaire, est importante pour son bien-être et à terme la prévention de nouveaux abus. Les psychologues de Hope suivent chaque enfant individuellement, visitent les familles à domicile et s'entretiennent avec les parents régulièrement.

Prévenir les abus et la maltraitance

Face au nombre de cas de maltraitance, les ONG sont nombreuses aux Philippines à agir pour prévenir ces abus. L'association SIMAG, partenaire d'Asmae depuis de nombreuses années, travaille avec les parents de communautés défavorisées pour les sensibiliser aux droits de leurs enfants et aux conséquences dévastatrices de la maltraitance.

Dans le cadre de l'éducation des enfants, SIMAG agit notamment pour l'information des enfants et met en place des campagnes de sensibilisation dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Le projet vise à former à la fois les enseignants et les élèves à leur sécurité personnelle. Les « Personal Safety Lessons » (PSL ou « leçons d'auto-défense pour sa sécurité ») ont lieu dans les écoles et visent

à fournir des informations sur la maltraitance et les abus sexuels, les moyens de défense en cas de besoin et surtout à développer chez les enfants une estime d'eux-mêmes suffisante pour les aider à se construire et renforcer leur capacité à résister à d'éventuels agresseurs.

Ce programme a été piloté par le ministère de l'éducation philippin et le centre pour la prévention et le traitement des abus sur mineurs de 2002 à 2005. SIMAG a été la première ONG à mettre en place ce programme dans les Visayas. Depuis 2007, notre partenaire a formé 79 professeurs, permettant d'appliquer le programme dans 10 écoles et de toucher à ce jour 2 503 enfants en école primaire et 5 898 jeunes de collège et lycée.

Si l'écoute et l'accompagnement des enfants victimes d'abus sont essentiels, c'est en sensibilisant l'enfant et son entourage à leurs droits et aux conséquences néfastes de la maltraitance que la situation pourra évoluer.

Mady Chanrion, Maud Bernard d'Heilly, Marina Dubois

* Rapport de la coalition d'ONG philippines pour la mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant, mars 2009